



**Fiche de  
Préinscription  
Séjour Ados  
2024**

**Du dimanche 21 au jeudi 25 juillet 2024  
BOURG SAINT MAURICE**

Dossier arrivé le

.....

Heure

.....

**RENSEIGNEMENTS FAMILLE – RESPONSABLES LÉGAUX :**

Père : Nom ..... Prénom ..... Date de naissance .....

Mère : Nom ..... Prénom ..... Date de naissance .....

Tuteur : Nom ..... Prénom ..... Date de naissance .....

Adresse : .....

Tél : ..... E-mail : .....

**RENSEIGNEMENTS ADOLESCENT :**

Nom ..... Prénom.....

Date de naissance : ..... Age : .....

Adresse : .....

Tél Portable : .....E-mail : .....

**Tarifs : 255.27 euros (Forfait pour 1 inscription) // 216.98€ (Dégressivité fratrie 2ième enfant)  
204.22€ (Dégressivité fratrie 3ième enfant) // 468.01€ (Tarif Hors-Commune)**

**Il faut obligatoirement nous fournir la fiche sanitaire dûment remplie accompagnée des pièces suivantes :**

- Photocopie des vaccins à jour
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une photo d'identité

**Le règlement sera à effectuer à réception de facture avant le départ au séjour (Paiement en 2 fois possible par chèque uniquement) et validera définitivement l'inscription de votre enfant au séjour.**

**Service Animation-Jeunesse - 11 rue Albert Molinier – 95410 GROSLAY  
Tel. : 01 39 83 33 06 - E-mail : acm@mairie-groslay.fr**

## Modalités des préinscriptions

### Les critères de priorité sont :

- Séjour réservé en priorité aux Groslaysiens âgés de 11 à 17 ans.
- Seuls les dossiers complets et rendus au Guichet Unique dans les temps seront traités.
- Priorité aux jeunes inscrits à l'EAJ.
- Groupes composés de manière à favoriser la mixité garçon-fille.

**IMPORTANT : Pour les activités nautiques, un test d'aisance aquatique de 50m est demandé, l'âge minimum requis pour ces activités est de 12 ans révolus.**

La direction du service Jeunesse composera les groupes en fonction de ces critères une fois les inscriptions clôturées (**pas de priorité en fonction de la date de dépôt**).

Les inscriptions pourront se faire en déposant un dossier complet, auprès du guichet unique aux dates communiquées.

GUICHET UNIQUE-11 Rue Albert Molinier  
95410 Groslay  
guichet.unique@mairie-groslay.fr  
Tél : 01.39.83.33.06

**IMPORTANT : L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRES VALIDATION PAR LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE.**

**J'ai lu, accepte les conditions d'inscription ci-dessus et autorise**

**(Nom et prénom du jeune) .....**

**à participer à toutes les activités proposées durant le séjour.**

**Signatures :**

**Père :**

**Mère :**

**Tuteur :**

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées par la commune de Groslay dans le but de prendre en charge de manière adaptée les enfants sur le site concerné. Elles sont collectées par le Guichet unique et sont destinées à ce service et à la Direction des centres de loisirs. Elles sont conservées pendant un an. La base juridique du traitement est une obligation légale.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation ou d'opposition en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à [dpd@cigversailles.fr](mailto:dpd@cigversailles.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL ».

**Service Animation-Jeunesse - 11 rue Albert Molinier – 95410 GROSLAY**  
Tel. : 01 39 83 33 06 - E-mail : [acm@mairie-groslay.fr](mailto:acm@mairie-groslay.fr)